LIFE PROJECT
4 YOUTH

Association loi de 1901
reconnue d'intérêt général par rescrit fiscal N° 2010-137 du 30.12.2010
Siège : 23, rue d'Anjou - 75008 PARIS
RNA N° W751202247
SIRET N° 53108053900012

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ET EXTRAORDINAIRE
DU 3 MAI 2018

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE

A titre ordinaire

1. Rapport du Conseil d'administration (rapport moral de la Présidente et rapport de la Trésorière)
2. Rapports général et spécial du Commissaire aux comptes
3. Approbation des comptes certifiés de l'exercice 2017 et affectation du résultat
4. Approbation du Plan de développement 2018-2020
5. Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2018
6. Ratification de la cooptation d'un administrateur par le Conseil en remplacement d'un administrateur démissionnaire
7. Réélection d'administrateurs dont le mandat vient à échéance
8. Election de deux nouveaux administrateurs en remplacement d'un administrateur démissionnaire et d'un administrateur ne sollicitant pas le renouvellement de son mandat

A titre extraordinaire

9. Modification partielle des articles 3 (objet) et16 (assemblées générales) des statuts
10. Pouvoirs pour formalités

Le présent rapport rend compte de l'activité en 2017 de l'association française LP4Y.

La lettre d'information N° 16 rend compte de l'activité globale de l'ALLIANCE LP4Y.

Elle est jointe au présent rapport ou adressée sur simple demande écrite, et accessible sur le site Internet LP4Y

SOMMAIRE

CHIFFRES-CLES 2017 4

MOT DE LA PRESIDENTE 5

PRESENTATION DE LIFE PROJECT 4 YOUTH (LP4Y) 6
- Vision - Valeurs - Mission - Objet
- Projet éducatif
- L'Alliance LP4Y

PARTIES PRENANTES 10
- Les Pouvoirs publics
- Les Jeunes adultes accueillis
- Les Volontaires
- Les Bénévoles
- Les Adhérents
- Les Associations alliées
- Les Participants à l'écosystème d'intégration
    - Membres du YIN (Youth Integration Network)
    - Stars Club
    - Y4CN (Youth 4 Change Network)
    - Ecoles et Universités
- Les Partenaires
    - Mécènes
    - Donateurs et philanthropes

REMERCIEMENTS 18

DEONTOLOGIE DE LA RELATION AUX PARTIES PRENANTES 19
- Vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes
- Vis-à-vis des Jeunes
- Vis-à-vis des Adhérents
- Vis-à-vis des Donateurs

GOUVERNANCE 21
- Conseil d'administration et Bureau
- Expertise comptable
- Commissariat aux comptes
- Organigramme fonctionnel

RAPPORT D'ACTIVITE 23
- Faits marquants et principales réalisations 2017
- Plan de développement à moyen-terme (2018-2020)
- Projets court-terme (2018)

RAPPORT FINANCIER 31
- Evolution et provenance des ressources
- Emploi des ressources
- Coûts de gestion
- Résultat

BUDGET PREVISIONNEL 2018 34

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 36
- Rapport spécial sur les conventions réglementées
- Rapport général sur les comptes 2017

COMPTES DE L'EXERCICE 2017 42

RESOLUTIONS 55

CHIFFRES CLES LP4Y (Paris)

au 31 décembre 2017

Pays d'intervention	**4**		**Philippines - Inde - Vietnam - Indonésie**
et prochainement	**8**	**avec :**	**Népal, Myanmar, Bangladesh et Sri Lanka**
Nombre de Life Project Centers (LPC) financés	**15**	**}**	
		}	**voir détail dans la News Letter N° 16**
Nombre de Programmes financés	**28**	**}**	
Nombre de Jeunes adultes / Programme	**15**		
Durée moyenne de formation	**12 mois – 5 j/semaine – 8 h/jour** **+ accompagnement à l'emploi : 6 mois**		
Nombre de Jeunes adultes accompagnés	**577**		
dont	**388**	**dans les Centres**	
et	**189**	**au stade ''Entrepreneurship''**	
Montant des ressources perçues par LP4Y (**)	**475.767 €**		
Coût moyen d'insertion d'un Jeune	**130 € / mois**		
Volontaires pris en charge par LP4Y (ETP)	**58**		
Bénévoles chez LP4Y	**20 permanents** **et de nombreux occasionnels**		

_____

(*) *ressources de LP4Y Paris, hors contributions d'autres entités LP4Y liées à des projets spécifiques*

MOT DE LA PRESIDENTE

OBJECTIF 300

Chers amis,

Grâce à vous, 2017 aura apporté son lot de satisfactions.

De nouveaux programmes lancés.
Un nombre de Jeunes accueillis en augmentation.
Des équipes motivées de Volontaires et de Bénévoles assurant régulièrement la relève.
Un engagement soutenu de nos partenaires.
La fidélité et la générosité de nos donateurs et mécènes.
Des objectifs de ressources dépassés.
Des frais de gestion maîtrisés.
L'intérêt manifesté et concrétisé d'institutionnels Français et Internationaux pour le projet LP4Y.

Quelle que soit la forme de son concours apporté au soutien des Jeunes que LP4Y accompagne vers l'insertion, chacun de vous peut donc en éprouver une légitime fierté.

A tous, **UN IMMENSE MERCI** !

Je veux pourtant vous lancer **UN APPEL.**

Vous qui, ensemble, constituez LP4Y et adhérez à ses valeurs d'engagement, d'action et de partage, nous avons besoin de vous pour une ''mission spéciale'' ponctuelle.

Plus les adhérents de LP4Y seront nombreux, plus sa voix portera, et sa voix c'est celle des Jeunes adultes qui n'en ont pas … parce qu'ils sont pauvres et exclus.

Vous pouvez être de formidables acteurs du plaidoyer en faveur de leur cause et les aider encore plus activement à accéder à une vie décente.

Il suffit pour cela que vous acceptiez de vous fixer un challenge personnel :
susciter chacun l'adhésion d'au moins 1 nouvel adhérent en 2018.

Si vous le faites tous, l'an prochain nous serons plus de 300 !
(Comme vous le savez, la cotisation annuelle n'est que de 10 €).

Les Jeunes, et toute l'équipe LP4Y mettent leur espoir en vous.

Rendez-vous dans un an …

Lucie TAURINES

PRESENTATION DE ‘’LP4Y’’

- **LIFE PROJECT 4 YOUTH** (LP4Y)
  - un mouvement d’amitié
  - non confessionnel mais humaniste
  - convaincu de l’importance sociétale de l’esprit d’entreprendre
  - ouvert sur le monde et ouvert à tous
  - fondé sur le bénévolat et le volontariat
  - où chacun vient pour transformer son regard et donner du sens à ce qu’il entreprend.

Fruit d’une **vision** sous-tendue par des **valeurs, s**es fondateurs lui ont assigné une **mission** à réaliser selon son **objet**, par mise en œuvre d’un **projet pédagogique spécifique**.

- **VISION DES FONDATEURS**

‘’ Les jeunes adultes en situation de grande pauvreté et victimes d’exclusion peuvent devenir Entrepreneurs de leur vie si quelqu’un leur offre un sourire, porte sur eux un regard bienveillant, leur accorde sa confiance, leur apporte un soutien, leur prodigue des paroles d’encouragement, leur donne un peu d’espace et leur fournit des outils. »

Cette vision est le fruit d’une conviction forgée sur le terrain, au terme d’un double constat :

- environ 550 millions, soit près de la moitié des 1,2 milliard de jeunes adultes (15/24 ans) dans le monde, souffrent de sous-nutrition, maladies, violences, conduites addictives ….
- si rien n’est fait, à l’horizon 2025 environ 1 milliard de Jeunes-adultes vivront sous le seuil de pauvreté de 1,9 $/jour.

- **VALEURS**
  - **Un regard porté sur le monde,** conduisant à reconnaître que
    - l’humanité est Une ; elle ne connaît pas les frontières
    - les jeunes sont l’avenir de l’humanité, il est urgent d’entreprendre avec eux
  - **Un regard porté sur l’homme,** conduisant à décider de
    - vaincre les peurs
    - faire confiance et la faire prévaloir sur l’autorité
    - faire prévaloir le travail et l’esprit d’entreprise sur l’assistanat
    - favoriser le travail en équipe plutôt que la performance individuelle
    - susciter la réalisation de soi
  - **Un regard à porter sur soi,** conduisant à faire prévaloir
    - la responsabilité sur l’indifférence
    - l’engagement sur la passivité
    - le partage sur l’individualisme

- **MISSION**
  - **Concourir à l’intégration professionnelle et sociale de Jeunes adultes issus de la grande pauvreté et victimes d’exclusion.**

- **OBJET**
  - **L’insertion** sociale et professionnelle de ces Jeunes
  - **Le plaidoyer** pour leur cause
  - **La formation** de formateurs volontaires.

- **PROJET EDUCATIF**

Il consiste à

- **créer des « Centres de Projet de Vie »** (Life Project Centers – LPC) destinés à :
- procurer, aux Jeunes adultes pauvres et exclus accueillis par LP4Y, **un accompagnement holistique**
- au travers d'une pédagogie axée sur **une formation à l'entreprenariat**
- par développement en groupes de 15 de **projets micro-économiques** et valorisation du travail accompli
- sous le **coaching de formateurs volontaires**, formés par un centre de formation propre à LP4Y
- et avec le **concours de l'environnement économique local et des anciens diplômés de LP4Y**
- afin d'offrir à ces Jeunes adultes l'**accès à un mode de vie décent**

Pédagogie

Elle consiste en un ''Professional Training for Entrepreneurs'' (PTE) que résume le tableau ci-dessous.

PROFESSIONAL TRAINING FOR ENTREPRENEURS			
LP4Y Life Project Center			Outside Company
Autonomy	Responsibility	Management	Entrepreneurship
Work 50% **Work on a micro-economic activity as part of a team**			**Work** 100% **. Professional Coaching** **. Social coaching** **. Entrepreneurs House** **. Stars Club**
Learn 30% **Communication – English – Computer skills – General knowledge**			
Guide 20% **Develop my « Life Project »**			

0 3 6 12 18

Il s'agit d'un parcours de formation sous tutorat d'un coach, en 4 étapes successives d'une durée moyenne totale 12 mois pour les 3 premières, à raison de 8 heures par jour, 5 jours par semaine,
suivies de 6 mois de tutorat pendant la phase ultime de stage ou premier emploi.

Il s'articule autour de 3 axes de formation :

- **TRAVAIL** (2,5 jours/semaine)
  Création, gestion et développement d'une micro activité économique
- **APPRENTISSAGE** (1,5 jour/semaine)
  Anglais, informatique, entraînement à la communication, acquisition ou mise à niveau d'une culture générale de base
- **ACCOMPAGNEMENT** (1 jour/semaine)
  Découverte et approfondissement de ses propres talents
  Elaboration et planification de son propre projet de vie
  Gestion de ses ressources

à la faveur desquels le Jeune est appelé à franchir 3 étapes de développement de compétence : autonomie, responsabilité, management, avant d'atteindre l'employabilité.

''Life Project Money'' (LPM)

Il constitue une composante importante de la formation.

Après la ''semaine de découverte'' initiale, chaque Jeune perçoit une ''allocation'' hebdomadaire pour

- couvrir ses besoins élémentaires en matière d'alimentation, hygiène, habillement, logement, santé,
- contribuer à la situation financière de sa famille biologique ou adoptive (s'il en a une)
- constituer les économies nécessaires pour assurer sa transition vers l'emploi.

Le montant de cette allocation, initialement égal au double du montant du seuil de pauvreté, s'accroît au fur et à mesure que le Jeune franchit les étapes successives du parcours de formation, mais demeure toujours inférieur au salaire minimum local pour l'inciter à une recherche d'emploi.

Les Jeunes sont conseillés par le Coach dans la gestion du LPM.

Ecosystème d'intégration

LP4Y n'agit pas seule. Elle a suscité la création, à ses côtés, d'un écosystème d'intégration sur lequel elle s'appuie pour amplifier son action.
Cet écosystème est formé d'un ensemble d'acteurs (V. infra p.16 et 17) partageant sa vision et ses valeurs, et désireux de contribuer à la réalisation de sa mission.

- ## L'ALLIANCE LP4Y

LP4Y, association humanitaire française sans but lucratif régie par la Loi de 1901, est membre de la Fédération LP4Y ALLIANCE, comme toutes les autres entités LP4Y locales existantes.

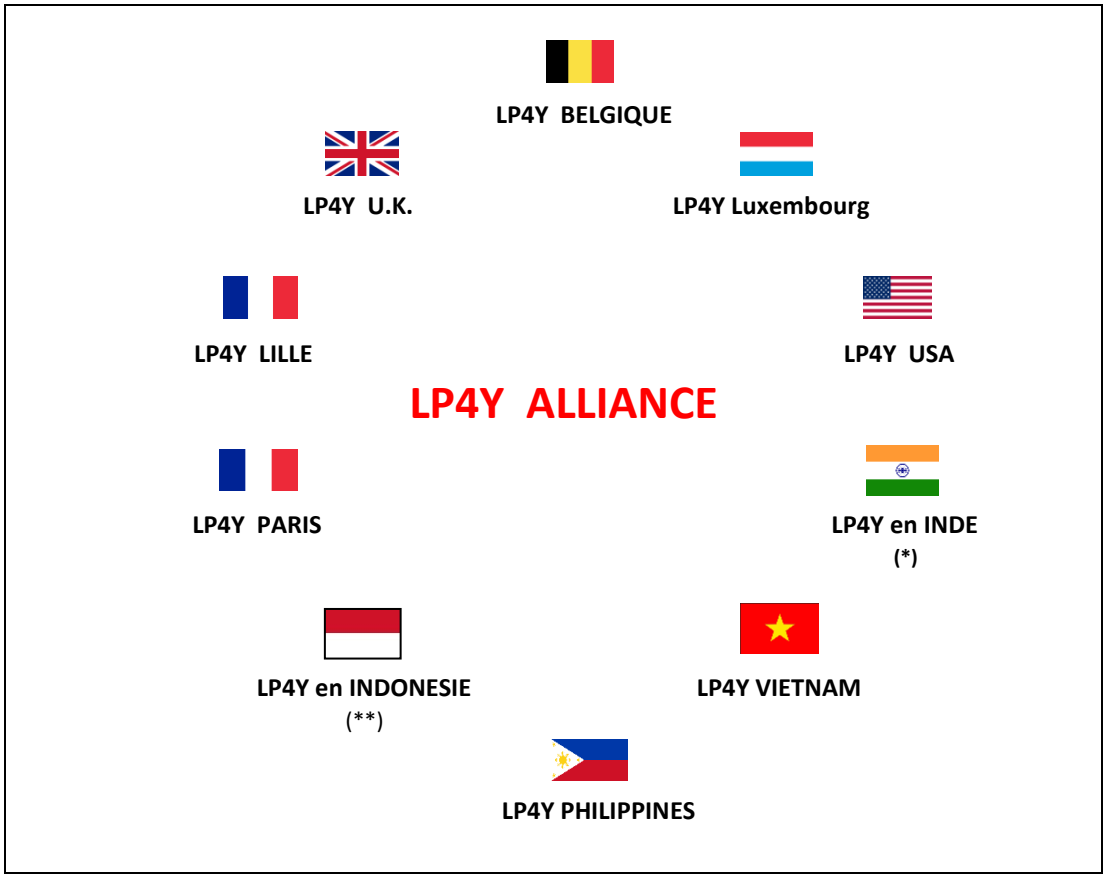

(*) LP4Y est la branche spécialisée dans l'insertion des Jeunes adultes, de la Fondation indienne **Tomorrow's Foundation**
(**) LP4Y est la branche spécialisée dans l'insertion des Jeunes adultes, de l'association indonésienne **Atmabrata**

L'ALLIANCE est investie d'un triple rôle :

- garant du respect de la vision fondatrice par ses membres
- coordinateur, conseil, prestataire ou mandataire, au service de ses membres
- et médiateur en cas de conflits éventuels.

Elle est porteuse de cette exhortation commune :

LES JEUNES SONT L'AVENIR DE L'HUMANITE
IL EST URGENT D'ENTREPRENDRE AVEC EUX
SOYONS TOUS ENTREPRENEURS DU CHANGEMENT

avec un leitmotiv :

TOGETHER, WE CAN

LES PARTIES PRENANTES

- ## LES POUVOIRS PUBLICS

L'action de LP4Y ne peut bien évidemment se déployer dans les pays d'intervention, qu'avec leur agrément express ou tacite.
Mais l'engagement dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, le caractère non confessionnel de LP4Y et les liens souvent noués avec des associations locales préexistantes favorisent l'assentiment à son implantation.

- ## LES JEUNES-ADULTES ACCOMPAGNES PAR LP4Y

- Origine

Ce sont des Jeunes adultes (entre 17 et 24 ans), orphelins, jeunes mères isolées, prisonniers ou anciens prisonniers, migrants … issus de la grande pauvreté, victimes de violences, de gangs ou de conduites addictives, frappés d'exclusion et vivant d'expédients, dans la rue ou les bidonvilles en essayant uniquement d'assurer, au jour le jour, leur survie.

- **Accueil**

Critère d'admission : la manifestation de leur motivation et du sérieux de leur engagement.
Ils rejoignent alors le ''Life Project Center'' (LPC) situé à proximité de leur lieu de vie, pour suivre le cursus spécifique de formation du ''Professional Training for Entrepreneurs'' (PTE).

- **Devenir**

Après avoir rejoint une équipe LP4Y, il leur est demandé de se projeter dans le futur, de s'imaginer un avenir, et d'exprimer leurs rêves et leurs ambitions.

C'est un véritable défi, mais qu'ils parviennent à relever, puis à réussir de mieux en mieux au gré de leurs progrès, grâce à un document spécialement conçu pour les aider dans ce cheminement : le ''Life Project Book'' (LPB), et à une alternance de sessions de travail individuel avec le Coach, et de séances en groupe.

A l'issue du cursus de formation (PTE), ils sont à même d'accéder à une vie décente concrétisant leur projet de vie ou constituant une étape vers cet aboutissement, par l'obtention d'un emploi professionnel ou, plus rarement, création de leur propre activité.

- **LES VOLONTAIRES LP4Y**

Centre de formation de New Delhi - Accueil des nouveaux volontaires affectés en Inde - février 2018

Centre de formation de Manille - La nouvelle équipe des Volontaires Asie du Sud Est - février 2018

Depuis la création de LP4Y, en 2009, l'équipe permanente sur le terrain a été exclusivement constituée de Volontaires s'engageant pour une mission de 1, 2, 3 ans ou plus.

- Recrutement

Le processus de recrutement est lancé 2 fois par an :

- en février pour les missions qui commencent en août de la même année,
- en août pour les missions qui commencent en février de l'année qui suit.

L'appel à candidatures est fait par annonces sur les sites spécialisés de recrutement.
Plus de 1.000 candidatures ont été traitées en 2017 pour un peu moins de 60 postes.
Le recrutement se fait par dossier puis, après sélection, les candidats sont invités à un ou plusieurs entretiens via conférence téléphonique.

Les candidats sélectionnés pourront alors bénéficier :

- de contrats LP4Y Philippines, Vietnam Indonésie ou Inde (Volontaires non européens ou stagiaires de Grandes Ecoles)
- ou de contrats tripartites LP4Y Paris / Organismes d'envoi de France (VSI, Service Civique).

Organismes d'envoi partenaires en 2017 :

- pour les contrats VSI (Volontaires de solidarité internationale)
  - DCC 35 postes
  - SCD 6 postes
  - FIDESCO 3 postes
- pour les contrats Service Civique
  - LA GUILDE 12 postes

Physionomie de l'équipe des Volontaires 2017 :
2/3 de femmes et 1/3 d'hommes, un éventail d'âges de 24 à 60 ans, et une moyenne de 27 ans.

- Statut

Les Volontaires VSI bénéficient de l'hébergement, du remboursement de leurs frais de mission, et du versement d'une allocation moyenne mensuelle de :

- 200 € la première année
- 240 € la deuxième année
- 600 € la troisième année et les années suivantes

Les Volontaires en Service Civique bénéficient de l'hébergement, et du remboursement de leurs frais de mission mais assument, sur le budget de 507 € alloué par le Service Civique, leurs frais de voyages à destination du pays d'exercice de la mission, leurs frais de visa et leurs dépenses personnelles.
Les Volontaires locaux en contrat LP4Y reçoivent une allocation que les VSI et bénéficient d'un contrat local aux conditions du pays d'origine.

- Formation

A leur propre formation, généralement écoles de commerce ou grandes écoles, s'ajoute :

- **Avant le départ**
  - Une formation dispensée par les organismes d'envoi (DCC et FIDESCO : 14 jours – SCD : 8 jours – LA GUILDE : 3 jours)
  - Une rencontre avec les anciens Volontaires LP4Y
  - Un week-end de formation pour les contrats LP4Y, LP4Y/SCD et LP4Y/LA GUILDE organisé par le partenaire YOUTH 4 CHANGE NETWORK (Y4CN) avec participation d'anciens Volontaires.

- **A l'arrivée sur le terrain**
  - Une formation de 2 semaines, dispensée par l'équipe de coordination Asie.
    Ces séminaires résidentiels se déroulent dans les Centres de formation LP4Y de :
    Delhi, pour les Volontaires de la zone Asie du sud
    Manille, pour les Volontaires de la zone Asie du sud-est

- **Pendant la mission**

  Tous les Volontaires participent
  - en juin, un séminaire d'échange de bonnes pratiques, en équipes pays
  - en décembre, un séminaire de développement des compétences en équipes zone.

  Ils peuvent en outre bénéficier de 2 semaines d'enrichissement des pratiques de coaching dans le cadre d'échanges entre les Centres. Le crédit temps est accordé par LP4Y sur le temps de travail. Les Volontaires prennent en charge les frais de de déplacement et les éventuels visas.

- **Au retour**

  Tous les volontaires peuvent bénéficier d'un accompagnement retour par les anciens Volontaires.

- Mission

Coachs

Ils accompagnent un groupe de 15 Jeunes-adultes par programme et, pendant 6 mois, 6 à 8 Jeunes en Stage ou premier emploi.

Ils jouent le rôle de ''catalyseurs'', consistant à :
- capitaliser sur l'extraordinaire capacité de résilience des Jeunes adultes qu'ils accompagnent
- les faire bénéficier d'une approche constamment positive et bienveillante
- leur faire prendre conscience de leurs aptitudes pour leur faire prendre confiance en eux
- les amener à se respecter eux-mêmes pour respecter les autres
- les amener à développer l'esprit d'équipe
- les conseiller dans la gestion de leur pécule (''Life Project Money'')
- les aider à se projeter dans un futur rendu possible grâce aux outils mis à leur disposition par la pédagogie suivie, et l'accompagnement de l'écosystème d'intégration.

Community mobilizers

Ils œuvrent au tissage de liens entre les Centres LP4Y (LPC) et les communautés environnantes.
Généralement natifs du pays où ils exercent leur activité, dont ils parlent la langue et connaissent les us et coutumes, leurs relations avec l'environnement s'en trouve facilitée.
Ils peuvent ainsi plus aisément témoigner de ce que LP4Y apporte aux Jeunes et des changements opérés. Ces témoignages s'ajoutent à l'organisation d'activités ou évènements sportifs, culturels ou autres qui, associant Jeunes de LP4Y et entourage, sont autant de pas vers l'inclusion en contribuant à l'effacement des barrières.

Project leaders

Ils apportent un soutien à l'activité dans les 4 pays d'Asie dans 4 domaines :
- organisation et management
- pédagogie et coaching
- développement des activités micro-économiques
- développement des ''partnerships''

Country coordinators

Ils assurent la coordination et l'assistance des équipes et des Centres d'un pays.
Ils sont les représentants officiels de LP4Y dans le pays et veillent au respect de la pédagogie, de la stratégie et du positionnement.

- Engagement personnel

Par la signature de la Charte des Volontaires, chacun d'eux s'engage personnellement à :
- mettre les Jeunes au cœur de sa mission
- porter toujours sur les Jeunes un regard positif, d'encouragement et valorisant
- refléter, mettre en œuvre et porter les valeurs LP4Y
- maintenir un état d'esprit positif
- travailler en équipe et partager la prise des décisions les plus importantes
- s'adapter à l'environnement de la mission en adoptant un mode de vie simple, non ostentatoire
- s'attacher à comprendre le pays d'accueil et sa culture, créer des liens avec la communauté locale
- œuvrer à l'amélioration constante de LP4Y.

• LES BENEVOLES

Certains mettent gracieusement leur expérience au service de LP4Y en y consacrant du temps.
D'autres, anciens Volontaires de retour en France, puisent dans ce qu'ils ont vu et vécu sur le terrain l'enthousiasme communicatif et la formidable énergie qu'ils déploient dans la part qu'ils prennent à la vie de l'Association et aux diverses actions qu'elle développe en France.
Ils sont en particulier les mieux à mêmes de porter la voix des Jeunes adultes pauvres et exclus.

Chaque Bénévole prend l'engagement moral d'inscrire son concours dans le respect des valeurs et du projet LP4Y.

• LES ADHERENTS

Réunion d'information du 9 novembre 2017

Au-delà de la notoriété, leur nombre a un impact sur l'audience de la cause que LP4Y défend.
Le tableau suivant montre la relative constance de leur nombre au cours des 3 derniers exercices.

2015	2016	2017
169	145	**155**

La marge de progression est donc importante.

Nous remercions ceux des Adhérents qui, par le renouvellement régulier de leur cotisation, témoignent de la fidélité de leur attachement.

L'accueil qui sera réservé à l'appel de la Présidente est un enjeu important pour LP4Y Paris en 2018.
Aidez-nous à y répondre avec succès.

• LES PARTICIPANTS A L'ECO-SYSTEME D'INTEGRATION

- ASSOCIATIONS ALLIEES

Il s'agit essentiellement d'associations locales à l'activité voisine de celle de LP4Y.
Elles facilitent l'implantation de LP4Y, en l'abritant éventuellement, mais lui apportent surtout la force que constitue l'ancienneté de leur propre implantation : expérience du terrain local, appui de leur tissu relationnel, connaissance des us et coutumes, et acceptation par l'environnement local par reconnaissance pour leur action.

En contrepartie, LP4Y leur apporte son expérience reconnue dans le domaine de l'insertion professionnelle des Jeunes adultes, champ d'action complémentaire au leur.

C'est le cas de **TOMORROW'S FOUNDATION** en Inde et de **ATMABRATA** en Indonésie qui, avec LP4Y, développent de nouvelles expertises pour l'inclusion professionnelle et sociale de Jeunes issus de la grande pauvreté et victimes d'exclusion.

Ce sera aussi vraisemblablement le cas demain d'autres organismes dans d'autres pays.

- **YIN (''YOUTH INCLUSION NETWORK'')**

Il s'agit d'un réseau d'entrepreneurs locaux ou de filiales de grands groupes internationaux qui souhaitent développer leur concours aux Jeunes adultes pour les ouvrir au monde de leur entreprise.
Cet accompagnement peut prendre des formes diverses :

- visites de l'entreprise avec présentation du métier, de son cadre et ses conditions d'exercice
- mécénat de compétences
- offres de stage (à faire durant la phase ''Entrepreneurship'', 4ème et dernière étape de formation)
- offres d'emploi, permettant la concrétisation de l'insertion.

Le Yin existe déjà aux **Philippines depuis 2015**.
Il sera lancé au **Vietnam en 2018**.
La fédération des YIN sera créée sous forme d'une association loi de 1901 au premier semestre 2018 à Paris.

- **ECOLES OU UNIVERSITES**

Delasalle College of Saint Benilde, **Calcutta International School**, **National Teachers College of Manila**, **British School of Manila**, **Forest Products Research and Development Institute**, **Laguna State Polytechnic University, Mac Donald State University, University Liceo de Cagayan** et d'autres institutions, dont certaines de niveau international, ouvrent leurs portes aux Jeunes de LP4Y pour :

- les familiariser avec un monde universitaire qui leur était inconnu
- leur faire suivre des cursus de formation complémentaires de celui que dispense LP4Y
- favoriser le brassage social par rencontres et échanges entre jeunes d'origines et expériences de vie différentes.

- **Y4CN (''YOUTH 4 CHANGE NETWORK'')**

Association sans but lucratif de droit français créée à l'initiative de LP4Y ALLIANCE, Y4CN regroupe un nombre croissant d'organisations partenaires (une trentaine à ce jour) œuvrant en faveur de l'inclusion des Jeunes exclus.

En assurant la coordination du réseau, en organisant des formations adaptées, en éditant et diffusant des ouvrages spécialisés, en développant la synergie entre ses membres par mutualisation des expériences et partage des bonnes pratiques, en nouant des contacts à l'échelon étatique ou auprès d'instances internationales, Y4CN joue le rôle d'une caisse de résonnance du plaidoyer en faveur de la cause des Jeunes exclus.

Elle se veut également être un acteur reconnu de la formation des formateurs, spécialisé pour l'inclusion professionnelle et sociale des Jeunes en danger.

Elle contribue ainsi de manière significative à sensibiliser l'environnement à l'urgente nécessité de se rendre entrepreneurs du changement face à l'importance et la gravité du problème.

- **STARS CLUBS**

Séminaire des Stars Club de Manille – avril 2017

Les Jeunes adultes diplômés du cursus de formation LP4Y (PTE) sont invités à rejoindre un Stars Club.

Les motivations pour rejoindre le Stars Club sont :

- le partage d'expérience par des témoignages auprès des Jeunes dans les Programmes, de Jeunes qui ne connaissent pas le parcours LP4Y, des Entrepreneurs, mais aussi auprès d'Entreprises, Universités, … etc
- le partage des bonnes pratiques entre Jeunes de différents niveaux de maturité professionnelle
- le soutien de la communauté Stars Club en développant un réseau de mentoring en cas de difficultés, d'aide à la recherche d'emploi et d'assistance conseil.

Les Stars Clubs sont des organisations autonomes, administrées par un conseil d'administration élu par les membres du Club, et financé par les cotisations de ses membres, les concours financiers de sponsors, et une contribution annuelle de LP4Y.

Le Club offre ses services aux coachs des Centres (LPC) et ses membres, par leur propre parcours, offrent l'exemple tangible de l'accessibilité d'un futur prometteur et sont porteurs d'encouragement à la persévérance.

• LES PARTENAIRES

- Mécènes

Des partenariats sont noués dans des domaines divers avec des entreprises implantées localement, qui se traduisent notamment par :

- **du mécénat en nature,** par des dons de matériels
- **du mécénat de compétence,** par participation au développement d'activités micro-économiques, partenariats pédagogiques, ou aides à l'intégration professionnelle par offres de stages ou d'emplois.

- **Donateurs et Philanthropes**

En 2017, le montant cumulé des concours financiers (hors valorisation du mécénat et du bénévolat, et hors concours d'autres entités LP4Y), s'élève à **475.767 €**
Incluant les dons et subventions reçus de :

- 155 Adhérents (cotisations) 1.550 €
- 555 Particuliers 117.436 €
- 11 Entreprises et Fondations 135.956 €
- 17 Fondations d'entreprise 211.757 €

Le tableau ci-après met en évidence la fidélité et la générosité de nos donateurs.

EXERCICE	BUDGET PREVISIONNEL initial	RESSOURCES (*) PERCUES dans l'exercice	EVOLUTION en %
2015	**220.000 €**	**247.070 €**	**+ 12 %**
2016	**250.000 €**	**314.431 €**	**+ 26 %**
2017	**295.000 €**	**475.767 €**	**+ 61 %**

(*) Hors contributions d'autres entités LP4Y liées à des projets spécifiques

REMERCIEMENTS

En rencontrant les Jeunes sur place, en assistant à la réunion d'information de fin d'année, en suivant l'actualité LP4Y sur Facebook ou en lisant la News Letter N° 15 (accessible sur le site LP4Y), on voit bien que les Jeunes, en dépit d'une certaine pudeur, témoignent avec force et de façon émouvante leur **reconnaissance** pour l'action menée en leur faveur.

Vive est leur **gratitude de pouvoir acquérir les outils indispensables à la concrétisation de l'objectif**, nouveau pour eux, **de se construire une vie future conforme à leurs rêves**, hier impossibles.

Cette gratitude, c'est à vous : Adhérents, Donateurs, Mécènes, Philanthropes, membres du YIN, et autres Partenaires qu'elle s'adresse en premier, car sans vous rien ne serait possible.

Elle s'adresse à vous aussi, Volontaires, Bénévoles, et Fondateurs, qui êtes l'âme de LP4Y.

A tous, le Conseil d'administration exprime **UN IMMENSE MERCI**.

Poursuivons tous notre engagement dans la fidélité à LP4Y, en osant élargir nos horizons à d'autres pays pour **aider un nombre accru de Jeunes adultes pauvres et exclus à accéder à une vie décente**, ce qui suppose d'élargir
aussi nos horizons à de nouveaux adhérents et de nouveaux financeurs.

Ensemble, nous le pouvons : **Together, we can** !

DEONTOLOGIE DE LA RELATION AUX PARTIES PRENANTES

LP4Y s'efforce de mettre en œuvre une déontologie fondée sur

- la bienveillance et le respect dans la relation aux autres,
- l'engagement et la rigueur dans l'action.

Le cadre de cette déontologie est formalisé :

- **vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes**
  - dans **la Charte de l'ALLIANCE LP4Y** (résumée P. 6 à 8 de ce rapport) à laquelle LP4Y (Paris) adhère et qu'elle a ratifiée,
  - et dans **sa propre politique de communication**, résumée dans le tableau ci-dessous,
    par laquelle elle s'efforce de délivrer une information transparente, sincère, donnant une image fidèle, et dont la périodicité et les supports soient adaptés en fonction des sujets sur lesquels elle porte.

PERIODICITE	SUJETS	SUPPORTS			
		Site Internet (*)	Mails	Face Book	NewsLetters
Permanente	**Les Fondamentaux**				
	Charte de l'Alliance	X			
	Statuts	X			
	Charte des Volontaires	X			
	Charte des Bénévoles	X			
	Charte des Administrateurs	X			
Récurrente	**Les activités sur le Terrain**			X	
Annuelle	**AG et Réunions d'information**				
	Save the date AG	X	X	X	X
	Convocation AG	X	X		
	Rapport moral de la Présidente	X	X		
	Rapport de la Trésorière	X	X		
	Comptes, bilan et annexes	X	X		
	Rapport général du CAC	X	X		
	Rapport spécial du CAC	X	X		
	Projet de résolutions	X	X		
	Save the date réunion d'inform.	X	X	X	X
	Invitation à la réunion d'inform.	X	X	X	X
Evénementielle	**Autres activités**				
	Témoignages			X	
	Forums / salons / ….			X	X
	RUN 4 LP4Y			X	X
	Réunions anciens/ nouveaux Volontaires			X	
	……				

(*) adresse internet du site www.lp4y.org

- **vis-à-vis des Jeunes accueillis**
  - dans la **Charte des Volontaires LP4Y** définissant le cadre et l'esprit dans lequel s'inscrit leur concours et que chacun d'eux signe avant sa prise de fonction
  - et dans la **Charte des Bénévoles LP4Y** que chacun d'eux reçoit et à laquelle il s'engage à se conformer.

- **vis-à-vis des Adhérents, des Partenaires et des Participants à l'écosystème d'intégration**
  - dans la **Charte des Administrateurs LP4Y** que chacun d'eux signe préalablement à sa prise de fonctions.

- **vis-à-vis des Donateurs**
  - dans sa **déontologie de la collecte** conforme aux principes suivants :

➢ LP4Y s'attache à ne pratiquer qu'une sollicitation raisonnable et raisonnée de la générosité publique.

➢ L'argent confié par les particuliers donateurs est affecté au financement d'actions répondant exclusivement aux missions de LP4Y.

➢ Les actions de mécénat et les contributions accordées par les financeurs institutionnels sont utilisées conformément aux affectations qui ont été spécifiées et font l'objet de comptes-rendus semestriels.

➢ Les dons faits par des particuliers (autres que la cotisation annuelle) donnent lieu :
. soit à l'émission d'un reçu fiscal dans le mois de leur réception,
. soit à l'émission d'un reçu fiscal récapitulant l'ensemble des dons échelonnés faits par un même donateur au cours de l'année civile, adressé à celui-ci au début de l'année suivante.

➢ Les concours accordés par les financeurs institutionnels donnent lieu à l'émission d'un reçu fiscal ou d'une attestation de soutien.

GOUVERNANCE - COMPTABILITE - CONTRÔLE

• Conseil d'administration

- **Bureau**

Présidente	Lucie	TAURINES
Vice-président	Jean-Baptiste	PRACHE
Trésorière	Fabienne	RIOM
Secrétaire général	Patrick	HEAUME

- **Administrateurs**

Aude	COUTURIER	
Thibault	COUTURIER	remplacé fin 2017 par Cécile LECOMTE
Hortense	LANDOWSKI	
Bernard	de LONGEVIALLE	
Solène	MAHE	
Florence	PATSOURIS	
Jean-Philippe	PERROT	
Frédéric	VAN-HEEMS	

Les fonctions d'administrateur et de membre du Bureau sont rigoureusement bénévoles.

- **Physionomie du Conseil**

La répartition des postes est paritaire
6 femmes / 6 hommes
6 anciens volontaires / 6 ''personnalités qualifiées''
La répartition des fonctions de direction, au sein du Bureau, l'est également
2 femmes / 2 hommes
L'éventail des âges est large
de 27 à 75 ans, avec une moyenne d'âge de 43 ans

- **Fonctionnement**

Le Conseil s'est réuni à 4 reprises avec un taux moyen de participation de 73 %
Le Bureau s'est réuni à 6 reprises avec un taux moyen de participation de 91 %

- **Evolutions dans la composition du Conseil**

Deux administrateurs ont démissionné depuis la précédente assemblée
- Thibault COUTURIER, en octobre 2017,
- Aude COUTURIER en mars 2018.

Par ailleurs,
- Fabienne RIOM, dont le mandat d'administrateur vient à échéance à l'issue de cette assemblée, n'en sollicite pas le renouvellement.

A tous trois nous exprimons nos chaleureux remerciements pour leur actif concours aux travaux du Conseil, et tout particulièrement à Fabienne pour les 3 années et demie durant lesquelles elle a exercé, au sein du Bureau, les fonctions de Trésorière.

En remplacement de Thibault COUTURIER, le Conseil du 25 octobre 2017 a coopté Cécile LECOMTE, 29 ans, ancienne volontaire pendant 3 ans aux Philippines puis au Vietnam, et aujourd'hui Chargée de mission à la Fondation d'un grand groupe pharmaceutique.
Il vous est proposé de ratifier cette cooptation, et d'élire, aux deux postes à pourvoir :
- Marie-Aimée BOURY, de nationalité française, née le 13 décembre 1971, demeurant à Paris, en charge des financements à impact positif, chez SOCIETE GENERALE, et ancien administrateur de LP4Y USA,
- et Manoelle PLANTE, née le 24 décembre 1953, demeurant 8, rue des Messageries 75010 Paris, anciennement chargée de Wealth Communication, chez BNP PARIBAS, et en mission *pro bono* auprès de LP4Y depuis Avril 2018 .

- **Expertise-comptable**
  - **Cabinet Philippe SONNET**
    7, rue Jean Mermoz – 78000 Versailles

    Nous exprimons nos vifs remerciements à **M. Philippe SONNET** pour le précieux concours qu'il apporte à LP4Y en en établissant les comptes à titre gracieux.

- **Commissariat aux comptes**
  - Titulaire : **DELOITTE & Associés**
    représenté par **M. Jean-Pierre VERCAMER**
    185, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly / Seine

  - Suppléant **: B.E.A.S**
    représenté par **Mme Mireille BERTHELOT**
    185, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly / Seine

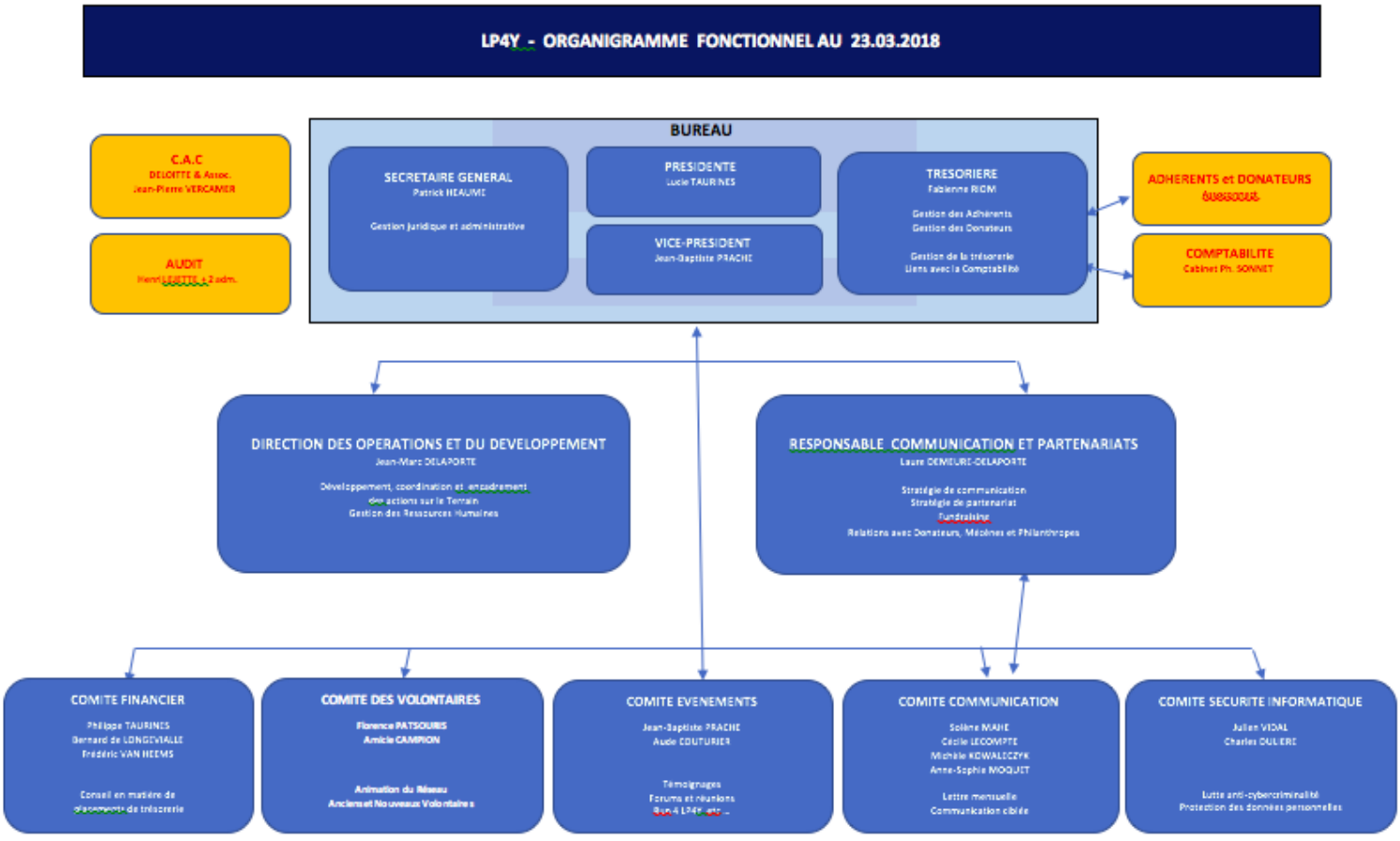

RAPPORT D'ACTIVITE

LES FAITS MARQUANTS ET PRINCIPALES REALISATION 2017

- **Insertion**

  - **AUX PHILIPPINES**
    - **ILLIGAN / CAGAYAN DE ORO**

      Les forces gouvernementales ont triomphé des rebelles est terminée, mais la ville de Marawi a été ravagée.

      Après 6 mois de fermeture forcée, le programme Origin a pu rouvrir à la prison d'Iligan avec l'accord des autorités pénitenciaires mais les volontaires étrangers ne sont pas autorisés à se rendre à Iligan.

      La situation est difficile avec 2.400 prisonniers pour 240 places.

      Une volontaire philippine travaille quatre jours à la prison, et le cinquième avec l'équipe LP4Y réinstallée à Cagayan de Oro où deux maisons ont été rénovées abritant chacune un programme :

      L'une ''Yummy'' et l'autre ''Hear Us Café''

    - **CEBU**

      Une volontaire Vietnamienne officie à la prison de Lapu-Lapu où prévaut également une situation de surpopulation difficile.

      Un nouveau lieu est en cours d'aménagement pour le programme.

      Le centre ''My Craft'' est en cours de rénovation avec aménagement d'une cuisine pour les Jeunes, de sanitaires, de trois salles de formation, et rénovation de l'atelier.

    - **TAGUIG - ENTREPRENEURS' HOUSE**

      Un premier séminaire des Managers de Manille s'y est déroulé avec succès.

      Un programme de « Coaching des Entrepreneurs » a été lancé par Amicie CAMPION et porte ses fruits.

      le programme ''Healthy Corner'' déploie harmonieusement ses activités et l'installation de 2 cuisines professionnelles est projetée.

    - **QUEZON CITY**

      La décision de quitter le quartier d'Old Balara est devenue effective fin décembre, avec réinstallation à **PAYATAS**, ancienne décharge de Manille où vivent 50 à 100.000 personnes, majoritairement en situation de grande pauvreté.

    - **TONDO**

      Le Programme ''Aurora'' voit son activité se maintenir à bon niveau.

      Le Programme ''3S'' est en cours de transformation en cours avec lanternes et panneaux solaires installés sur les maisons, avec activation par un code, à chaque paiement.

      Le programme ''Bloom'' a changé de parrainage : NESTLE remplaçant MARS-WRIGLEYS.

      Programme ''Little Angels'' bénéficie d'une autonomisation satisfaisante de la nursery.

  - **AU VIETNAM**
    - **D 8**

      Lieu de vie des Volontaires et LPC sont désormais réunis en un même lieu proche des zones de pauvreté.

      Les 2 programmes fonctionnent bien.

    - **GO VAP**

      Bien qu'un peu éloigne des zones de pauvreté, le LPC jouit d'un bon potentiel et l'enracinement est facilité par le parrainage de la paroisse locale qui a mis gracieusement à disposition les locaux et rénove les alentours.

- **HANOI**

  Après transfert, le nouveau Centre, bien situé et rénové, dispose d'un potentiel accru.
  Le programme ''Bread & Smiles'' se développe avec succès.
  Un second programme sera lancé début 2018.

• EN INDONESIE

- **CILINCING**

  L'enracinement de LP4Y à JAKARTA se poursuit.
  La création d'un Trust est envisagée.
  Les programmes ''Matakita'' (en partenariat avec ESSILOR) et ''Source of Life'' rencontrent un vif succès dans les communautés pauvres.
  LP4Y bénéficie de parrainages importants, tels ceux de l'Ambassadeur de France et sa femme, ou de la communauté chinoise.

• INDE

La Coordination a fait un travail remarquable.
L'enracinement est assuré.
La collaboration avec TOMORROW'S FOUNDATION se renforce et va permettre un changement d'échelle.

- **KOLKATA**

  Chetla

  Le renouvellement du bail est escompté en 2018.
  Les 2 programmes ''Toto'' connaissent un développement satisfaisant et débouchent sur de beaux succès d'intégration des Jeunes.

  Husseinpur

  Le programme ''Ride'' multiplie les actions de plaidoyer avec lancement de formations dans des écoles ou chez OLA (le Uber Indien)
  Le programme ''TFS'' connaît un succès pour l'instant plus timide, mais de bons parrainages professionnels se dessinent.

- **DELHI**

  Pahar Ganj

  Les 2 programmes ''Yummy'' se développent avec succès.

  Sangam Vihar

  Bon enracinement local du LPC.
  Les programmes ''Khazana'' sont en rythme de croisière et le centre de formation des formateurs se développe.
  6 nouvelles chambres, des sanitaires et une salle de formation supplémentaire ont été aménagés.
  Des négociations sont en cours avec le propriétaire pour aménager en 2018 six chambres supplémentaires et une zone restauration/convivialité.

- **MUMBAI**

  Malad-Malvani

  L'ancrage du LPC dans la communauté est réussi.
  Les deux premiers programmes ouverts sont un succès.
  Les parrainages locaux sont en fort développement.

  Boriwali

  L'équipe qui y résidait, désormais prise en charge par LP4Y ALLIANCE, est transférée dans d'autres Centres et la maison vient d'être fermée.

- **BANGALORE**

  Le travail de prospection mené à bien au troisième trimestre par deux Volontaires, sur les bidonvilles, les lieux d'implantation possibles et les partenaires locaux potentiels, aura permis l'implantation et le démarrage d'activité en 2018.

Parallèlement, il convient de souligner que Les actions d'insertion prennent en compte les problématiques de genre et d'écologie.

- ## Genre

60% des Jeunes accompagnés par LP4Y sont des femmes.

L'action de LP4Y en faveur de l'insertion des Jeunes adultes issus de la grande pauvreté et exclus est également mise au service de la lutte pour la réduction des inégalités hommes / femmes, notamment par soutien des jeunes femmes particulièrement désavantagées dans certaines communautés.

C'est ainsi par exemple que depuis 2011, chaque année, le LPC de TONDO (Philippines) forme et accompagne à l'emploi décent 45 Jeunes femmes.
Une nurserie y a été créée pour leurs bébés et enfants en bas âge.

Dans des pays dont la culture ne favorise pas l'émancipation de la femme, les familles dont des filles sont accompagnées par LP4Y et qui en constatent les progrès, deviennent souvent, de manière paradoxale, des ambassadrices de la cause de cette émancipation.

- ## Ecologie

Les problématiques liées à la protection de l'environnement, à la consommation responsable, à la gestion des déchets sont aussi au cœur des valeurs LP4Y.
Plusieurs micro activités économique ont ainsi été créées pour encourager :

- la bonne gestion des ressources : ''3S / Solareto'', ''Source of Life''
- la réutilisation des matériaux : ''Revival''
- la consommation responsable : ''Seed of Hope'', ''Green Garden'', ''Healthy Corner''.

et l'écologie a inspiré de manière globale le grand projet GREEN VILLAGE dont le pilote, créé en 2013 aux Philippines, est aujourd'hui développé aussi en Inde, à Raipur, et le sera demain au Népal, au Myanmar, …

• Plaidoyer

- ## Témoignages

En 2017, les anciens volontaires LP4Y ont témoigné à de nombreuses reprises pour partager leur expérience de terrain

- **en rencontrant des élèves de lycées**
- **ou à la demande de partenaires de formation et d'envoi.**

- ## Salons / Forums

- **Forum Youth 4 Change Network**
  L'équipe LP4Y Paris a soutenu l'organisation de ce Forum à Sciences-Po Paris en mai 2017.
  De nombreux membres de l'équipe LP4Y Paris (administrateurs, bénévoles et anciens volontaires) étaient présents durant cet évènement qui rassemblait un grand nombre d'associations travaillant autour de l'insertion professionnelle des Jeunes exclus comme Espérances Banlieues, Apprentis d'Auteuil, le Rocher, etc…
- **Forum Convergences 2017**
  Cette année, LP4Y a bénéficié d'une belle visibilité à l'occasion de ce Forum où le projet « Green Village » aux Philippines a reçu le prix international.
  Une équipe de bénévoles y a représenté LP4Y sur un stand et animé une table ronde « Partenariats multi-acteurs : tous engagés pour une transition 3Zero ! » animée par Julien Vidal (Volontaire LP4Y Philippines 2014-2016).

- ## Evénements LP4Y

- **Assemblée générale du 4 mai 2017 et soirée LP4Y du 9 novembre**, ouvertes au public, permettant de faire le bilan de l'activité de LP4Y Paris et des projets LP4Y sur le terrain.
- **Week-end LP4Y du 29 avril au 1er mai 2017,** rassemblant anciens volontaires et bénévoles engagés dans différentes entités LP4Y, pour se retrouver, échanger sur des thèmes précis, et cultiver le sentiment d'appartenance autour du projet.

- **Réunion de travail du 11 novembre 2017**, ouverte à l'équipe de bénévoles et à des candidats bénévoles, axée sur la structuration et le développement de LP4Y Paris.
- **Courses organisées par RUN 4 LP4Y**
  Cette année encore de nombreux coureurs ont participé à des courses en soutenant la cause des Jeunes exclus et LP4Y :
  - 10 Km du 14e arrondissement,
  - Eco trail de Paris, où un ami de LP4Y a couru le parcours de 80 km s'achevant par une ascension à pied de la Tour Eiffel !
  - Course des Héros, véritable succès en mobilisant simultanément une cinquantaine de coureurs en deux équipes LP4Y : une à Paris et une à Lyon,

- **Edition**

  Les livres ''**Marqués à Vie**'' et ''**Portraits**'' ont été promus, cette année encore, lors des évènements LP4Y, avec des retours très positifs pour l'association.
  Ils génèrent en effet un accroissement de la notoriété de LP4Y qu'ils font connaître dans de nouvelles sphères, une meilleure compréhension du projet d'intégration des Jeunes exclus, et une augmentation de nombre de candidatures au départ en mission avec LP4Y.

• Formation

- LP4Y Paris assure aussi une mission de **complément de formation des volontaires LP4Y avant leur départ** dans le pays de mission, en organisant des rencontres de partage d'expériences de mission entre anciens et nouveaux volontaires.

PLAN DE DEVELOPPEMENT MOYEN-TERME (2018-2020)

Constat initial

- L'initiative d'insertion lancée il y a 8 ans et développée depuis lors par LP4Y s'est traduite par l'implantation de 14 LPC dans 10 grandes villes d'Asie du Sud-Est et 5 en Inde, avec des résultats probants.

Essence du plan

- Dupliquer le dispositif LP4Y en Asie du sud, où vivent 43 % des jeunes de la planète entre 10 et 24 ans et où le défi de leur intégration est crucial.

Pays concernés et lieux d'intervention projetés :

- INDE — Mumbai – Bangalore – Chennai – Chhattisgarh
- NEPAL — Katmandou
- SRI LANKA — Colombo
- MYANMAR — Yangon
- BANGLADESH — Dacca

soit la création de 17 programmes de 15 Jeunes chacun

Partenaires principaux

- YOUTH 4 CHANGE NETWORK — pour la formation
- TOMORROW'S FOUNDATION — en Inde
- SAATHI — au Népal
- PEOPLE'S ORIENTED PROGRAM IMPLEMENTATION (POPI) — au Bangladesh

Durée de mise en œuvre

- **3 ans**
- **(**une 2ème phase pourrait être envisagée, pour consolidation de la zone Asie du Sud, et lancement d'un projet de duplication dans la zone Moyen-Orient / Afrique du Nord)

Coût total

- **1.966.765 €** (1ère phase)

Financement

Il repose sur :

- des valorisations d'origine privée sous forme par exemple de mécénat d'équipement
  (ex : CAPGEMINI – partenaire de l'équipement des centres en ordinateurs portables)
- des mécénats financiers d'Entreprise
  (ex : Projet « BIC Citizens in action » - Collecte de 160.000 € auprès des collaborateurs)
- le concours d'organisations internationales
  (ex : Consultation de l'OIT à Bruxelles et sollicitation de bureaux régionaux
  Demande de subvention de 300.000 € à l'UNIC
  Demande de subvention de 500.000 € à l'AFD)

Ressources humaines

- **Les ressources nécessaires** pour la mise en œuvre du Plan représentent 40 Volontaires (100 % ETP).

Triple ambition

- Montrer concrètement sur les terrains des solutions gagnantes d'intégration des Jeunes les plus exclus en y impliquant des ONG, des administrations locales, des universités et des opérateurs économiques privés ;
- Capitaliser sur ces projets et les partager ;
- Former des formateurs qui pourront ensuite développer ces solutions d'intégration partout où cela sera nécessaire.

Objectifs spécifiques

- Acquisition par les Jeunes diplômés du Professional Training for Entrepreneurs (PTE) de la capacité de rechercher et d'accéder à un emploi décent et durable sous contrat, avec couverture sociale, assurance et rémunération égale ou supérieure au salaire minimum légal du pays ;
- Acquisition d'un statut légal par les Jeunes accompagnés, qui deviennent par ailleurs acteurs du développement de leurs communautés et contribuent, grâce à l'indemnité qu'ils touchent, à l'amélioration des conditions de vie de leur famille ou leurs proches ;
- Sensibilisation et la participation des acteurs de développement économique, acteurs publics et de l'éducation à l'intégration sociale et professionnelle des Jeunes exclus ;
- Renforcement des capacités d'action des OSC locales dans le domaine de l'insertion professionnelle des Jeunes, par la formation de membres de leur personnel à la pédagogie de l'insertion par l'entrepreneuriat

Cohérence externe du projet

Le Plan est en cohérence avec

- les politiques publiques mises en œuvre dans 4 des 5 pays concernés
- ou celles poussées, au Myanmar, par des instances internationales comme le FNUAP ou des instances locales.

Risques

- Un certain nombre de risques, susceptibles de contrecarrer en partie la mise en œuvre du Plan, ont été identifiés.
- A l'exception des risques politiques, des mesures correctives ou de prévention ont été envisagées pour en limiter les effets et assurer autant que possible la pérennité de mise en œuvre du Plan.

Facteurs clés de succès

- Une organisation et une pédagogie uniques ayant fait leur preuve
- Les activités micro-économiques (MEI)
- L'autonomisation et la responsabilisation des Jeunes avec le Life Project Money
- L'implication des familles
- L'implication des acteurs économiques locaux
- L'orientation vers des acteurs économiques et universitaires locaux
- L'orientation vers de structures d'éducation alternatives
- L'organisation de cérémonies et manifestations (présentation de leur « Projet de Vie » par les Jeunes, remises de diplômes, « Entrepreneurs'Day », Festival « Sport & Talent 2gether » …)
- Le développement des STARS Clubs
- L'encouragement des Jeunes à développer des initiatives citoyennes
  (organisation de fêtes pour les enfants défavorisés du quartier, secours aux sinistrés de typhons ou autres catastrophes naturelles, sensibilisation des communautés aux problèmes environnementaux …)
- La création des YIN (Youth Integration Network)
- L'effet de levier sur la réduction des inégalités Hommes/Femmes
- La prise en compte des problématiques environnementales (préservation des ressources, réchauffement climatique, ….)
- La formalisation et la diffusion des outils de travail et bonnes pratiques.

Impact sur 3 ans

L'impact pouvant être attendu d'une mise en œuvre complète du plan serait le suivant :

- **733 Jeunes adultes accompagnés** dans leur intégration sociale et professionnelle et contribuant au développement économique de leurs communautés
- **4.800 membres de leur famille ou proches impactés** directement ou indirectement
- **8 administrations locales, 16 universités, 24 ONG locales et 120 entreprises sensibilisées et associées** à la mise en œuvre du projet
- **5 OSC partenaires bénéficiant de formations** de renforcement de leurs capacités dans l'approche et la méthodologie d'intégration sociale et professionnelle des Jeunes issus de l'extrême pauvreté
- **525 personnes formées** à la pédagogie de l'insertion par la formation à l'entreprenariat.

IMPLANTATIONS ACTUELLES ET FUTURES

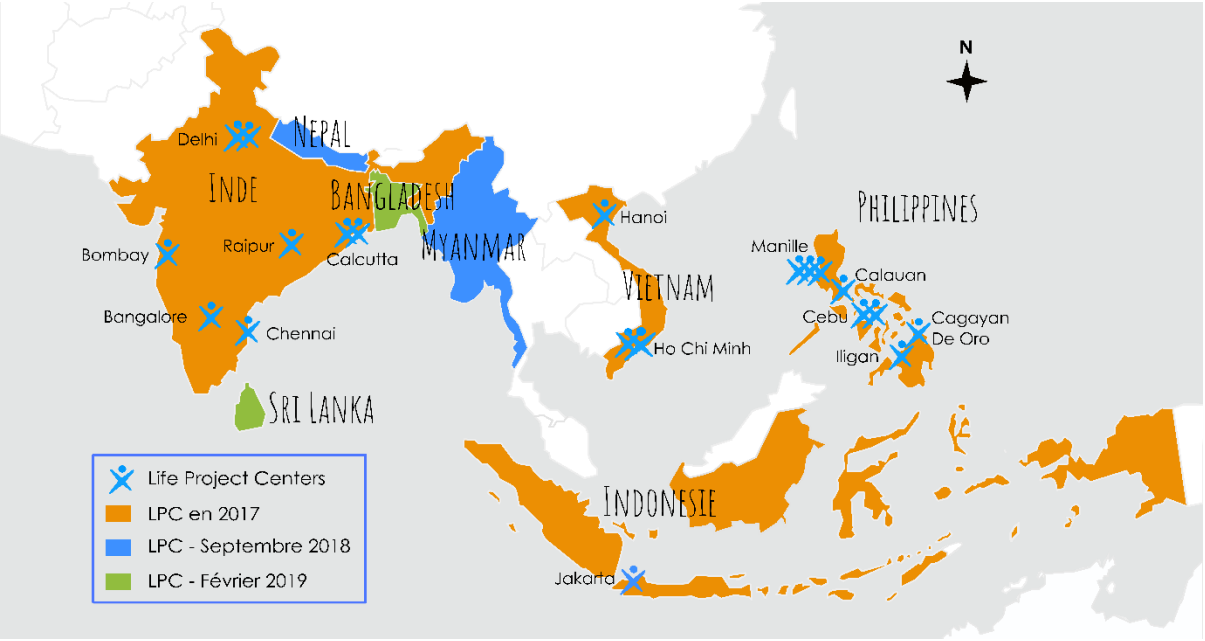

PROJETS COURT-TERME (2018)

Intensifier l'action sur le TERRAIN

- pour atteindre les chiffres de
    - 800 Jeunes au moins accompagnés en 2018, et
    - 2.000 Jeunes formés depuis 2009

Créer en France un CENTRE DE FORMATION (Projet ''LP4Y-LAB'')

- pour former
    - des ''coachs'' et
    - des formateurs de ''coachs''

Devenir ORGANISME D'ENVOI accrédité MEAE- (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères)

- pour assurer par nous-mêmes l'envoi sur le Terrain, sous contrat VSI, de Volontaires
    - pour LP4Y
    - et éventuellement pour des tiers
- et ce pour quoi il vous est proposé, à titre extraordinaire, d'élargir l'objet statutaire

Développer la NOTORIETE

- par engagement d'une campagne d'adhésion (objectif : 300 adhérents)

Renforcer la GESTION

- pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, par :
    - formalisation des process
    - élaboration de la cartographie des risques
    - amélioration des dispositifs de protection des données personnelles et de lutte contre la cybercriminalité

Renforcer le CONTROLE

- en créant un Comité d'audit, placé sous la présidence d'une personnalité qualifiée extérieure reconnue.

RAPPORT FINANCIER

CROISSANCE DES RESSOURCES

L'année 2017 a, comme les années précédentes, atteint et dépassé - même largement - les objectifs de ressources, pourtant revalorisés courant 2017 à 381.000 €.
Les ressources se sont stabilisées à 574.636 € au 31 décembre 2017.
Une partie de ces ressources provient cependant de contributions d'autres entités LP4Y au financement des volontaires sur le terrain, pour un montant de 98.869 €.
En excluant ces contributions, les ressources 2017 en provenance des particuliers et des entreprises et fondations d'entreprise s'élèvent à 475.767 €, soit une augmentation de **51,3 %** par rapport aux ressources de 314.431 € générées en 2016.

REPARTITION DES RESSOURCES PAR PROVENANCE

La répartition des ressources par provenance en excluant les contributions des autres entités LP4Y se présente ainsi :

	Répartition	2017	2016 avant retraitement	2016 * après retraitement	Evolution 2017 / 2016 retraité
Dons des particuliers	24,7 %	117 436 €	134 919 €	92 419 €	+ 27 %
Cotisations	0,3 %	1 550 €	1 450 €	1 450 €	+ 6,8 %
Subventions d'entreprises et fondations affectées en 2017 sur projets	44,6 %	211 757 €	137 074 €	137 074 €	+ 54,4 %
Dons reçus d'entreprises et fondations	28,5%	135 956 €	22 117 €	64 617 €	X 2,1
Autres	1,9 %	9 067 €	18 871 €	18 871 €	NS
Total	100 %	475 767 €	314 431 €	314 431 €	+ 51,3 %

** afin de rendre pertinente l'analyse de l'évolution des dons, nous avons réaffecté au poste "Dons reçus d'entreprises et fondations" un don de 42.500 € reçu de la Fondation Anber en 2016.*

Au total, les dons des particuliers représentent un quart des ressources.
S'y ajoutent, à concurrence de 28,5 %, des ressources en provenance d'entreprises ou fondations pour soutenir l'association dans son ensemble et, à concurrence de 44,5% des ressources provenant de subventions liées à des conventions d'entreprises, affectées à des projets spécifiques.
17 subventions liées à des conventions ont été accordées en 2017 pour un montant de 270.605 €.
Le montant des subventions affectées à l'activité en 2017 s'élève à 211.757 €.

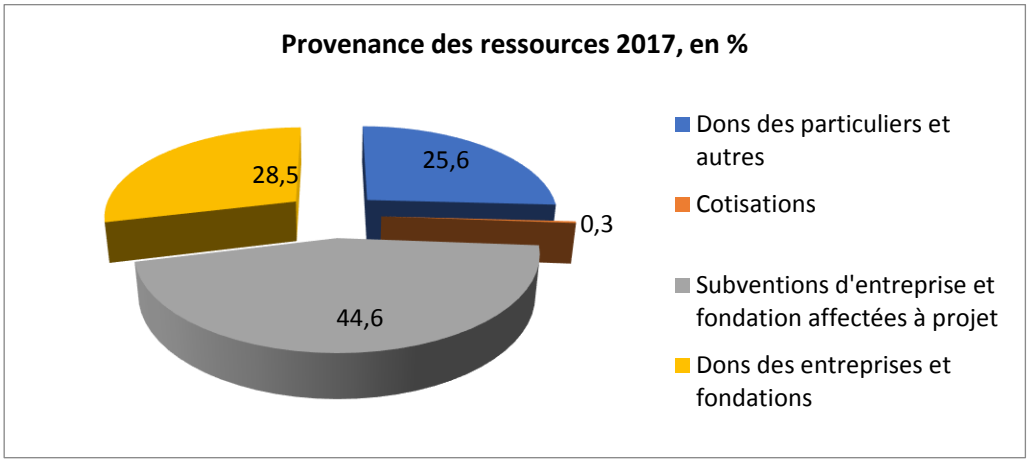

REPARTITION PAR PAYS DES SUBVENTIONS AFFECTEES REÇUES EN 2017

Philippines

2 subventions ont été accordées pour un total de 24 K € (RAJA et Fondation Elisabeth).

Inde

10 subventions ont été accordées, pour un total de 160,5 K € (Fondation Safran, Caritas France, PWC, SEB, RATP, Société Générale, Norauto, Air Liquide, Veolia Nordic et BIC).
La Fondation BIC s'engage à verser un abondement de montant égal à celui des dons de son personnel : 62,1 K€ sont donc attendus à ce titre en 2018.

Vietnam

2 subventions ont été accordées, à hauteur de 10K€ (Fondation Mazars) et 7,5 K€ (SEB en partage avec l'Inde).

Indonésie

3 subventions ont été accordées, à hauteur de 29 K€ (Fondation PSA, Puma Energy et ambassade de France à Jakarta).

Ensemble des quatre pays

La Fondation Assise soutient les projets à hauteur de 40 K€.

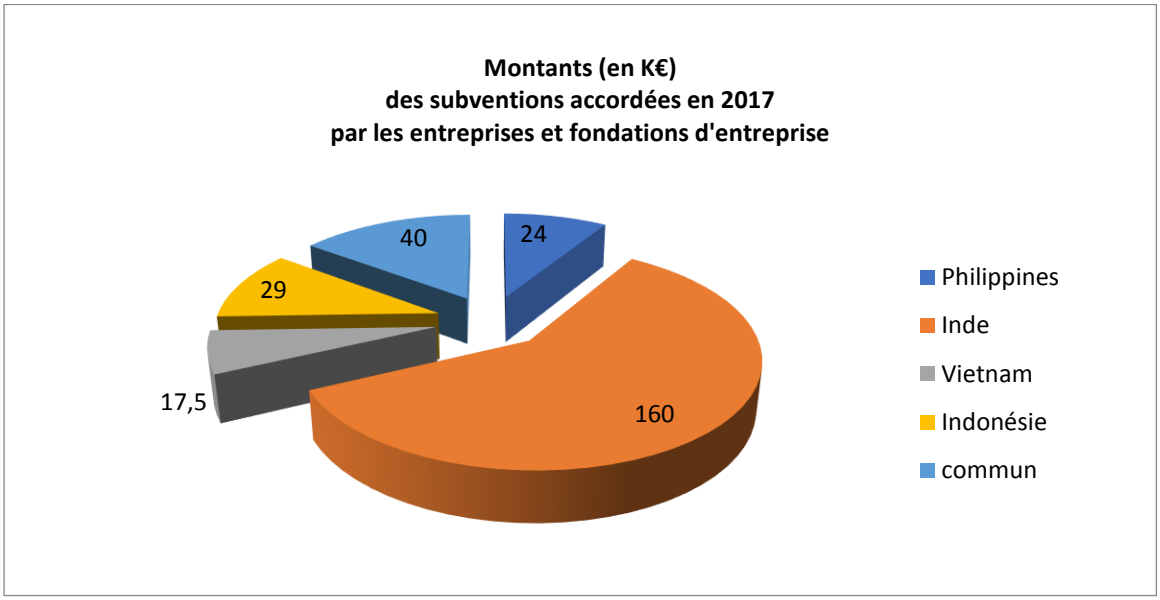

EMPLOI DES RESSOURCES

Le tableau ci-dessous résume l'utilisation des fonds en 2017, comparée à 2016

	2017	2016
Financement des volontaires	**167.510 €**	199.172 €
Financement des opérations sur le terrain	**214.012 €**	91.920 €
Frais de fonctionnement administratifs	**17.867 €**	14.160 €

Grâce aux dons reçus, LP4Y a financé les indemnités, cotisations sociales et frais de voyages des 60 volontaires de solidarité internationale aux Philippines, au Vietnam, en Inde et en Indonésie, à hauteur de 167.510 €.

Leur nombre n'a cessé d'augmenter depuis 2013 où ils étaient 24.

La diminution du montant de ce financement en 2017 par rapport à 2016 s'explique par la prise en charge par LP4Y ALLIANCE, à compter du 1er mai 2017, du financement des 7 volontaires affectés à des missions transverses bénéficiant concurremment à toutes les entités LP4Y locales.

LP4Y a financé à hauteur de 214.012 € les projets sur le terrain, dont 168.500 € sous forme de subventions au titre des projets sur place, et 45,5 K€ autres détaillés ci-dessous :

37,5 K € au Vietnam, 78 K€ aux Philippines, 8 K € en Indonésie et 39 K € en Inde, auxquels s'ajoutent 25,5 K€ correspondant à des avances faites aux volontaires en Inde pour mener les projets sur place malgré la crise bancaire qui a sévi dans ce pays début 2017, extrêmement pénalisante en raison de la difficulté des retraits sur les comptes bancaires locaux.

Une provision de 20 K€ a également été constituée dans le cadre d'une convention avec la DCC, organisme d'envoi.

FRUGALITE DE LA GESTION

Les frais administratifs restent cette année encore à un niveau très faible.
Ils s'élèvent à 17.867 €, soit 3,7 % des ressources (hors contributions des autres entités LP4Y), contre 4,4 % en 2016.

Cette frugalité est le fruit de la gestion de l'association par des bénévoles qui assurent le suivi de la gestion des dons et de l'émission des reçus fiscaux par la plateforme extérieure Assoconnect, la gestion des indemnités des 60 volontaires, le suivi bancaire, l'enregistrement en comptabilité par notre cabinet d'expertise comptable, l'édition des comptes annuels et le suivi de leur validation avec le commissaire aux comptes, la gestion des réunions du bureau, du conseil d'administration et des assemblées générales, des assurances, des contrats avec les fondations d'Entreprises, des relations avec les organismes d'envoi, ainsi que les actions faisant appel à la générosité du public : newsletters France, actions au nom de LP4Y, plaidoyer ou autres.

Ratio de frais généraux (*)	**Exercice 2017**	**Exercice 2016**	**Exercice 2015**
	3,7 %	4,4 %	4,8 %

(*) Frais de fonctionnement / Ressources annuelles totales

COMPTE DE RESULTAT

L'association applique une comptabilité d'engagement.

Au cours de cette huitième année d'activité, l'ensemble des dons pour la période 2017, diminué des financements des actions sur le terrain et des frais de fonctionnement, fait ressortir un résultat positif de 132.652 € pour un total de bilan avant affectation du résultat de 367.973 €.

Nous préconisons d'incorporer ce résultat afin de doter LP4Y d'un fonds de roulement suffisant pour lui assurer la solidité financière nécessaire à son développement.

A noter qu'à la suite de la signature, le 11 décembre 2017, d'une convention avec l'AFD intitulée "Projet d'intégration sociale et professionnelle par l'entrepreneuriat de jeunes issus de la grande pauvreté en Asie du sud'' LP4Y bénéficie d'un engagement hors bilan d'un montant de 500.000 €.

BUDGET PREVISONNEL DE L'EXERCICE 2018

	2016 Réel	2017 Réel	2018 Budget	%
RESSOURCES				
Cotisations	1 450	1 550	3 000	X 1,9
Subventions	137 074	211 757	467 000	X 2,2
Dons particuliers	92 419	117 436	120 000	+ 2 %
Dons reçus d'entreprises et fondations	64 617	135 956	70 000	- 50 %
Contribution entités LP4Y	-	98 869	-	
Autres	18 871	9 067	-	
TOTAL	**314 431**	**574 636**	**660 000**	**+ 15 %**
DÉPENSES				
Frais de fonctionnement	14 160	17 867	20 000	+ 12 %
Envoi de volontaires	199 172	167 510	250 000	+ 49 %
Dépenses terrain	91 920	214 013	290 000	+ 35,5 %
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	33 594		
Autre	9 000	9 000		
TOTAL	**314 252**	**441.984**	**560 000**	
RÉSULTAT	**179**	**132 652**	**100 000**	

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
Télécopieur : + 33 (0) 1 40 88 28 28
www.deloitte.fr

LIFE PROJECT 4 YOUTH

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

23, rue d'Anjou
75008 PARIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Paris Ile-de-France
Société de Commissaires aux Comptes, membre de la Compagnie régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 5 avril 2018

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Jean-Pierre VERCAMER

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
Télécopieur : + 33 (0) 1 40 88 28 28
www.deloitte.fr

LIFE PROJECT 4 YOUTH

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

23, rue d'Anjou

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de l'association LIFE PROJECT 4 YOUTH

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIFE PROJECT 4 YOUTH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Paris Ile-de-France
Société de Commissaires aux Comptes, membre de la Compagnie régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 mars 2018.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Neuilly-sur-Seine, le 5 avril 2018

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

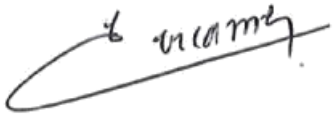

Jean-Pierre VERCAMER

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)					
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	112 367		112 367	50 270	62 097
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	255 607		255 607	53 698	201 909
Charges constatées d'avance				3 950	- 3 950
TOTAL (II)	**367 973**		**367 973**	**107 918**	**260 055**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	**367 973**		**367 973**	**107 918**	**260 055**

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	16 309	16 130	179
. Résultat de l'exercice	132 652	179	132 473
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	**148 961**	**16 309**	**132 652**
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	11 963		11 963
. Sur autres ressources	21 631		21 631
TOTAL (III)	**33 594**		**33 594**
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	4 200	4 945	- 745
Autres	20 000	3 490	16 510
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	161 218	83 174	78 044
TOTAL (IV)	**185 418**	**91 609**	**93 809**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**367 973**	**107 918**	**260 055**
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Montants nets produits d'expl.						
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			310 626	137 074	173 552	126,61
Cotisations			1 550	1 450	100	6,90
(+) Report des ressources non utiliées des exercices antérieurs						
Autres produits			253 392	157 036	96 356	61,36
Reprise de provisions						
Transfert de charges						
Sous-total des autres produits d'exploitation			**565 568**	**295 560**	**270 008**	**91,35**
Total des produits d'exploitation (I)			**565 568**	**295 560**	**270 008**	**91,35**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun -- Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			67		67	N/S
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			9 000		9 000	N/S
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			**9 067**		**9 067**	**N/S**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion				18 871	- 18 871	-100
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)				**18 871**	**- 18 871**	**-100**
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			**574 636**	**314 431**	**260 205**	**82,75**
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			**574 636**	**314 431**	**260 205**	**82,75**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	217 287	96 312	120 975	125,61
Services extérieurs	1 829	400	1 429	357,25
Autres services extérieurs	77 072	84 130	- 7 058	-8,39
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements	103 200	123 108	- 19 908	-16,17
Charges sociales		941	- 941	-100
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements				
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	33 594		33 594	N/S
Autres charges	1	361	- 360	-99,72
Total des charges d'exploitation (I)	**432 984**	**305 252**	**127 732**	**41,84**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 000	9 000		
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	**9 000**	**9 000**		
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**441 984**	**314 252**	**127 732**	**41,84**
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	**132 652**	**179**	**132 473**	**N/S**
TOTAL GENERAL	**574 636**	**314 431**	**260 205**	**82,75**
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes Associations

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 367 973,46 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 132 651,90 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'année 2017, l'association LP4Y France a constaté les éléments suivants :

- Subventions & Conventions accordées à LP4Y en 2017 : 270 605 euros
- Subventions & Conventions reçues en trésorerie en 2017 : 262 594 euros
- Subventions & Conventions affectées à l'activité en 2017 : 211 757 euros

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations (modifié par le règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014,par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016), et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

La méthode de comptabilisation des subventions retenue prend en compte un pourcentage d'avancement de chaque projet. Ce pourcentage est déterminé par les équipes sur le terrain.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros.

Annexes Associations 2017

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	9 000		9 000	
TOTAL	**9 000**		**9 000**	

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	1 505	1 505	
Autres créances	110 862	110 862	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**112 367**	**112 367**	

Autres créances :

- Fondation Assise : 20 000 euros
- Fondation EDF : 9 000 euros
- Fondation RATP : 1 500 euros
- Fondation Air Liquide : 4 000 euros
- Fondation PUMA : 10 000 euros
- Fondation BIC : 62 105 euros

- Remboursement CB : 3 555 euros

Créances usagers : Dons 2017 en prélèvement automatique début 2018 : 1 505 euros

Annexes Associations 2017

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		16 309
SOLDE		**16 309**

Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	A l'ouverture	Aug. engag. à réaliser sur subv. attribuées	Diminutions fonds dédiés util. Au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementée depuis au-2ans
PROJET INDONESIE (Subventions) DON FONDAPUI		11 963 21 631		11 963 21 631	
TOTAL		**33 594**		**33 594**	

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 200	4 200		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	20 000	20 000		
Produits constatés d'avance	161 218	161 218		
TOTAL	**185 418**	**185 418**		

Produits constatés d'avance :

- Fondation BIC : 82 302 euros
- Fondation SAFRAN : 1 667 euros
- Fondation ASSISE : 20 000 euros
- Fondation MAZARS : 2 500 euros
- Fondation SEB : 5 000 euros
- Fondation SG : 3 750 euros — Société Générale
- Fondation ELISABETH : 5 833 euros
- Fondation NORAUTO : 12 500 euros
- Fondation AIR LIQUIDE : 5 333 euros
- Foundation PUMA : 13 333 euros
- Fondation EDF : 9 000 euros

Annexes Associations (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Cette année, l'association a perçu 17 subventions/conventions affectées à des projets :

Libellé	Début	Pays	Montant Total 2017	Versements 2017	Restant à verser	Avancem.	Comptabilité
Raja-Daniele MARCOVICI	2017	Philippines	10 000 €	10 000 €	0 €	100%	10 000 €
Fondation SAFRAN	2017	Inde	20 000 €	20 000 €	0 €	92%	18 333 €
Fondation ASSISE	2017	Commun	40 000 €	20 000 €	20 000 €	50%	20 000 €
Fondation CARITAS FRANCE	2017	Inde	15 000 €	15 000 €	0 €	100%	15 000 €
Fondation PSA	2017	Indonésie	5 000 €	5 000 €	0 €	100%	5 000 €
Fondation MAZARS	2017	Vietnam	10 000 €	10 000 €	0 €	75%	7 500 €
Fondation PWC	2017	Inde	5 000 €	5 000 €	0 €	100%	5 000 €
Fondation SEB	2017	Inde/Vietnam	15 000 €	15 000 €	0 €	67%	10 000 €
Fondation RATP	2017	Inde	7 500 €	6 000 €	1 500 €	100%	7 500 €
Fondation Société Générale	2017	Inde	15 000 €	15 000 €	0 €	75%	11 250 €
Fondation ELISABETH	2017	Philippines	14 000 €	14 000 €	0 €	58%	8 167 €
Fondation NORAUTO	2017	Inde	15 000 €	15 000 €	0 €	17%	2 500 €
Fondation AIR LIQUIDE	2017	Inde	8 000 €	4 000 €	4 000 €	33%	2 667 €
Ambassade de France à Jakarta	2017	Indonesie	4 000 €	4 000 €	0 €	100%	4 000 €
Veolia Nordic	2017	Inde	5 000 €	5 000 €	0 €	100%	5 000 €
FOUNDATION PUMA ENERGY	2017	Indonésie	20 000 €	10 000 €	10 000 €	33%	6 667 €
Fondation BIC	2017	Inde	62 105 €	0 €	62 105 €	0%	0€
			270 605 €	**194 000 €**	**106 605 €**		**138 583 €**

Subventions d'investissements

NEANT

Charges d'exploitation

Le Compte d'Emplois Ressources (CER) joint donne le complément d'information souhaité.

Valorisation du bénévolat

L'Association bénéficie, à titre gratuit, de bénévoles déployés pour l'action LP4Y effectuant les tâches suivantes : plaidoyer, organisation d'actions pour la collecte de fonds et administratif.

Compte tenu des difficultés à estimer le nombre d'heures effectivement mises à disposition de l'Association, il a été décidé de ne pas fournir d'évaluation chiffrée du bénévolat.

Valorisation du volontariat

L'intégralité des professionnels déployés par l'Association sur le terrain dans le cadre de ce projet sont des volontaires.

1) Les volontaires sous contrat avec l'Association perçoivent une indemnité mensuelle allant de 200€ à 600€ en fonction de leur durée d'engagement.

Pour l'exercice 2017, l'effectif moyen ETP s'élève à 48,5 et la valorisation est estimée à 1 905 837 € conformément au barème suivant :

- Coach et Support : 1,5 fois le SMIC
- Project Leader et Coordinator : 2,5 fois le SMIC
- Director : 3,5 fois le SMIC

La valorisation comprend les charges patronales, déduction faite des indemnités réellement versées.

2) Les volontaires sous contrat local, appelés "Community Mobilizers", ont pour mission de développer les liens avec les partenaires locaux et la communauté.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4 285,98 euros.

Engagements hors bilan

L'association a signé, en date du 11 décembre 2017, une convention avec l'Agence Française de Développement intitulée « Projet d'intégration sociale et professionnelle des jeunes issus de la grande pauvreté et l'exclusion par l'entrepreneuriat en Asie du Sud (Inde, Népal, Myanmar, Bangladesh, Sri Lanka) », d'un montant total maximum de 500 000 euros. La Convention entre en vigueur le jour de sa signature et restera en vigueur pour une durée de deux (2) ans à compter de sa date de clôture effective du Projet (article 11-1), prévue contractuellement au 23 octobre 2020 (annexe 1-a).

LP4Y

CER

CER

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE T 1		0
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	244 189	244 189
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés		
			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Actions réalisées directement	167 511	111 537			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	214 012				
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			2 – AUTRES FONDS PRIVES	220 959	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	17 867		4 – AUTRES PRODUITS	100 487	
		111 537			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	399 389		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	565 636	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	9 000		II - REPRISES DES PROVISIONS	9 000	
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	33 594		III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV– VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	132 652		V– INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V – TOTAL GENERAL	574 636		VI – TOTAL GENERAL	574 636	244 189
V – Part des acquisitions d' immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI –Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		111 537	VI –Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		111 537
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		132 652
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	1 905 837		Bénévolat	1 905 837	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	1 905 837		Total	1 905 837	

52

Annexe au Compte d'Emploi des Ressources (CER)

1- Contenu des rubriques

EMPLOIS

Contenu des missions sociales

Six catégories de missions sociales sont distinguées, au service d'un objectif unique :
favoriser l'accès à une vie décente de jeunes adultes en situation de grande précarité et victimes d'exclusion

- **Plaidoyer**

Sensibiliser à la cause de ces jeunes-adultes
Sont concernés : les jeunes de 17-24 ans, vivant en dessous du seuil de pauvreté (2 $ / jour) ou atteints de handicap, ou en prison, et/ou socialement ou familialement isolés.

- **Accueil**

Créer ou aménager des lieux de vie préfigurant un avenir meilleur possible
Ce champ comprend la création de centres dénommés "Life Project Centers" (LPC) destinés à servir d'incubateurs de projets entrepreneuriaux servant de base à la formation des Jeunes-adultes.

- **Formation**

Former les Jeunes-adultes en prenant en compte les difficultés d'apprentissage de chacun
Ce champ comprend un ensemble de formations dispensées :
- pour l'essentiel au sein des "LPC",
- et pour le surplus, au sein d'entreprises ou d'universités partenaires,
et recouvrant :

· ***La formation personnelle*** *des Jeunes-adultes*
à l'autonomie, la responsabilité, la relation à soi-même et la relation à autrui,
soit l'acquisition d'un savoir être autant que d'un savoir-faire pour leur permettre de s'intégrer socialement en réalisant le projet de vie personnel ("Life Project") qu'ils auront élaboré.

· ***La formation para scolaire*** *des Jeunes-adultes*
par acquisition de connaissances générales, linguistiques et informatiques de base.

· ***La formation professionnelle*** *des Jeunes-adultes*
par ouverture au monde de l'entreprise et acquisition de connaissances spécifiques dans des secteurs d'activités donnés par développement en équipes restreintes d'activités micro-économiques (appelés "Programs").

· ***La formation des Volontaires*** *(généralement issus de facultés, universités ou grandes écoles)*
par ouverture aux spécificités des pays et des milieux au sein desquels ils vont exercer leur mission de formation et d'accompagnement.

- **Soutien aux familles**

Faciliter la formation des Jeunes-adultes en charge de famille, par accueil des enfant(s) en bas âge.
Ce champ comprend la création de nurseries libérant les parents isolés de la garde de jour de leur(s) enfant(s), pour leur permettre de se consacrer entièrement à leur propre formation.

- **Insertion**

Favoriser l'insertion des Jeunes-adultes en fonction de leur "projet de vie"
Ce champ consiste dans la création d'un réseau entrepreneurial ou professionnel de soutien aux Jeunes-adultes, visant à leur procurer mécénat de compétence et/ou offres d'emploi.

- **Anciens**

Assurer l'accompagnement et le suivi des Anciens ("Alumni")

Ce champ consiste en la fourniture de conseils, compléments temporaires de formation individuels, et aide au fonctionnement du Stars Club (Association des anciens de LP4Y)

Contenu des frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public, frais de recherche des autres fonds privés et charges liées à la recherche de subventions.

Contenu des frais de fonctionnement

Ils comprennent les frais qui ne sont pas inclus dans les rubriques précédentes, à savoir les frais de tenue d'assemblée générale, location de matériel ainsi que les honoraires des commissaires aux comptes et les assurances couvrant les bénévoles oeuvrant à Paris pour la levée des fonds ainsi que la gestion de l'attribution de ces fonds.

RESSOURCES

Contenu des ressources collectées auprès du public
- Les dons, assurances vie hors legs
- portes ouvertes, kermesses, vente de dons en nature, organisation d'évènements (course, trail....)
- ventes de produits de l'oeuvre (livres photos, livres témoignages...)

Contenu des subventions
- subventions issues d'entreprises ou de fondations qui ont signé une convention
- subventions issues d'entreprises ou de fondations dédiés au frais de fonctionnement

2 - Mode d'établissement du tableau

L'affectation principale des coûts est une affectation directe dans le respect des conventions signées par les donateurs ayant désigné des projets particuliers.

L'affectation des autres coûts est réalisée selon l'unité budgétaire à laquelle ces coûts se rattachent.

L'affectation des ressources est réalisée selon la nature et l'origine de la ressource.

RESOLUTIONS

A titre ordinaire

- **Première résolution**
  L'Assemblée générale**,** connaissance prise du rapport du conseil d'administration, approuve sans réserve les opérations qui y sont relatées.

- **Deuxième résolution**
  L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2017, approuve sans réserve, tels qu'ils sont présentés, les comptes dudit exercice : compte de résultats, bilan, et annexe incluant le compte d'emploi des ressources. Elle décide d'en affecter le résultat net excédentaire de 132.652 € au report à nouveau antérieur, qui était bénéficiaire de 16.309 € et sera ainsi porté **à 148.961 €**.

- **Troisième résolution**
  L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte de la teneur de ce rapport faisant état de l'absence de notification de convention de cette nature.

- **Quatrième résolution**
  L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration sur le budget prévisionnel de l'exercice 2018, approuve ce budget tel que présenté.

- **Cinquième résolution**
  L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration sur le Plan de développement 2018-2020, approuve ce Plan.

- **Sixième résolution**
  L'Assemblée générale **ratifie la cooptation** en qualité d'administrateur de **Cécile LECOMTE**, Française, née le 20 juin 1989, faite par le Conseil d'administration dans sa séance du 25 octobre 2017, pour la durée restant à courir sur le mandat de Thibault COUTURIER, démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée de 2019 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

- **Septième résolution**
  L'Assemblée générale **élit** en qualité d'administrateur **Marie-Aimée BOURY**, Française, née le 13 décembre 1971, pour une durée de 2 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée de 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019, en remplacement de Fabienne RIOM qui ne sollicite pas le renouvellement de son mandat venant à échéance avec la présente assemblée.

- **Huitième résolution**
  L'Assemblée générale **élit** en qualité d'administrateur **Manoelle PLANTE**, Française, née le 24 décembre 1953, en remplacement de Aude COUTURIER, démissionnaire, et pour la durée restant à courir sur le mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée de 2019 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

- **Neuvième résolution**
  L'Assemblée générale **réélit** en qualité d'administrateur **Bernard de LONGEVIALLE** dont le mandat vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, pour une durée de deux ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée de 2020 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

- **Dixième résolution**
  L'Assemblée générale **réélit** en qualité d'administrateur **Florence PATSOURIS**, dont le mandat vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, pour une durée de deux ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée de 2020 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

- **Onzième résolution**

  L'Assemblée générale **réélit** en qualité d'administrateur **Jean-Philippe PERROT**, dont le mandat vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, pour une durée de deux ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée de 2020 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

- **Douzième résolution**

  L'Assemblée générale **réélit** en qualité d'administrateur **Lucie TAURINES**, dont le mandat vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, pour une durée de deux ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée de 2020 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

- **Treizième résolution**

  L'Assemblée générale **réélit** en qualité d'administrateur **Frédéric VAN-HEEMS**, dont le mandat vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, pour une durée de deux ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée de 2020 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

A titre extraordinaire

- **Quatorzième résolution**

  L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 3 des Statuts :

Ancienne rédaction	**Nouvelle rédaction**
Article 3 : OBJET	**Article 3 : OBJET**
L'association, sans but lucratif et à vocation humanitaire, a pour objet, en tout pays :	*(inchangé)*
- l'aide, par une formation à l'entrepreneuriat, à l'insertion sociale et professionnelle de Jeunes adultes en situation de grande précarité et frappés d'exclusion ;	*(inchangé)*
- le plaidoyer en faveur de l'insertion de ces Jeunes adultes ;	*(inchangé)*
- la formation de "coachs" appelés à mettre en œuvre les dispositifs d'insertion.	- la formation **et l'envoi** de ''coachs'' appelés à mettre en œuvre les dispositifs d'insertion
Elle peut également soutenir des initiatives locales ayant la même finalité, conduites par des entités tierces répondant à la même exigence d'absence de but lucratif, et de gestion désintéressée.	*(inchangé)*

- **Quinzième résolution**

  L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de modifier l'article 16 des Statuts : ASSEMBLEES GENERALES, par ajout d'un alinéa 9 nouveau ainsi libellé :

  '' L'assemblée générale ne peut procéder à distribution directe ou indirecte de résultat à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, et les membres de l'Association ou leurs ayants-droit ne peuvent être déclarés attributaires d'une part quelconque de l'actif, directement ou par personne(s) interposée(s).''

- **Seizième résolution**

  L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir tous dépôts ou formalités prescrits par la Loi.